



LE Journal de Nanterre

ORGANE DES INTÉRÊTS LOCAUX
RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT, POLITIQUE & LITTÉRAIRE
PARAISANT LE DIMANCHE

ADRESSER LES COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATION : 36, RUE SAINT-GERMAIN, NANTERRE

Les annonces doivent parvenir au plus tard le samedi matin au bureau du Journal.

Les articles locaux insérés dans la tribune libre doivent parvenir au plus tard le vendredi matin

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an 3 »
donnant droit à la valeur de l'abonnement en Annonces

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

AUCUN ARTICLE NON SIGNÉ NE SERA INNÉRÉ

PRIX DES RÉCLAMES & ANNONCES : Réclames, la ligne 1^{re} page 1 fr., 2^e page 0 fr. 75, 3^e page 0 fr. 50 — Annonces, 4^e page 0 fr. 25

Liberté — Egalité — Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Seine

COMMUNE DE NANTERRE

ELECTION
de
deux Membres du Conseil Municipal

SCRUTIN DU DIMANCHE 14 MAI 1899
de 8 heures du matin à 4 heures du soir

DISTRIBUTION DES CARTES

Le Maire de la Commune de Nanterre, conformément à l'article 5 de l'arrêté préfectoral en date du 26 Avril 1899, prévient MM. les Electeurs que les Cartes, pour l'Election du 14 AVRIL 1899, seront délivrées à la Mairie, chaque jour, à partir du Mercredi 10 Mai, de 9 heures du matin à 5 heures du soir, jusqu'au Samedi 13 Mai inclusivement.

Les Cartes non retirées avant le 14 Mai pourront être réclamées pendant toute la durée du scrutin, au lieu de vote.

Il sera mis à la disposition des Electeurs des bulletins blancs sur lesquels ils pourront, par avance, inscrire leur vote.

LIEU DE VOTE

MM. les Electeurs voteront à la mairie.

SCRUTIN

Le scrutin se déroulera le Dimanche 14 MAI 1899, à 8 heures du matin et fermé, le même jour, à quatre heures du soir.

Le dépouillement du scrutin aura lieu immédiatement après la clôture du scrutin. Nanterre, le 3 Mai 1899.

Le Maire,
A. HENNAPE.

ARMÉE

Classe 1898. — Conseil de Revision

Lundi 8 mai, à 1 h. 1/2, Conseil de Revision à la mairie de Puteaux.

Classement des Chevaux et Voitures

Les 1^{er} et 2 juin, aura lieu le classement des chevaux et voitures.

Les propriétaires qui auront à se présenter devant la Commission recevront un avis spécial de la mairie.

UNION DES INTÉRÊTS LOCAUX

Sous ce titre, nous sommes heureux d'annoncer la formation d'une société autorisée le 5 courant par arrêté préfectoral.

Le but de la Société est de s'occuper des divers intérêts locaux et de provoquer des fêtes.

RECTIFICATIONS

Toujours bien renseigné le Comité de protestation pour la Défense des Contribuables et des intérêts communaux annonce l'élection complémentaire de trois Conseillers municipaux... Pourquoi trois ? ce n'est que deux et pour cause. Les meneurs du dit comité sont trop pressés et aiment vraiment à agiter coup sur coup le pays dans un but d'intérêt personnel... S'ils avaient attendu quelques jours, nous ne serions pas à craindre encore une troisième élection.

DÉCIDÉMENT

Décidément le journal des réactionnaires est aussi mal renseigné; M. Hennape n'a jamais songé à se présenter aux élections sénatoriales du 28 mai.

Un bon conseil: le rédacteur ferait bien d'assister à la prochaine réunion du Conseil et de se renseigner auprès du maire pour ne pas induire en erreur ses lecteurs. Les zéros en plus ne comptent pas parmi les génies reporters de ce journal.

Sous le titre: « Sapeurs-Pompiers », le rédacteur de cette feuille omet volontairement un petit compte-rendu intéressant, fera-t-il la rectification dans son prochain numéro ?

Un des Membres de l'Union des Intérêts Locaux

Du Berger à la Bergère

Nous aurons sans doute à revenir publiquement sur les articles parus dans la feuille du sieur Bouzin, sous des titres divers ou anonymes...

Pour l'instant répondons à l'article: Avez-vous Billard ?

Celui qui, sous le voile de l'anonymat, écrit cet article, se laisse deviner par un mot qu'il affectionne: génie, ce qui le démasque... Allons, Jean de Nanterre, ayez donc le courage de signer...

Vous rappelez-vous votre ancien journal cléricale de Saint-Germain ?... Vous aviez aussi, à cette époque, l'habitude de vous moquer de ceux qui n'avaient ni orthographe, ni talent...

Alors, que désirez-vous aller faire au Conseil Municipal ? Allez-vous reprendre votre ancien métier (peu connu) de maître d'école pour donner des leçons à vos protecteurs actuels ?

Aujourd'hui, j'oppose à votre assertion le plus cruel démenti, M. Billard n'a jamais demeuré au Journal du Commerce.

Sachez, en passant, que le Journal du Commerce s'occupe des intérêts du commerce.

merce français et combat énergiquement

la concurrence étrangère... Je répondrai en temps et lieu à vos autres perfides insinuations... et nous verrons lequel des deux a rendu le plus de services à la commune et quel est « cet homme » qui doit rentrer dans le silence et dans l'oubli !

Le Journal Officiel Si l'on reconnaît sous le titre de Jean de Nanterre, le style du citoyen... pardon, de monsieur Mantelet, le miroitier du faubourg artistique, le citoyen... non pardon, monsieur Mantelet se trompe lorsqu'il croit reconnaître mon style sous la signature J. Ouvrier.

Et si le style de cet honnête ouvrier, qui porte si bien ce nom, n'est pas à la convenance de monsieur Mantelet, c'est qu'il est bien difficile.

Quant au fond de l'article, M. Ouvrier est assez grand et intelligent pour savoir ce qu'il a à faire sans demander avis à personne.

M. Mantelet s'en apercevra à l'avenir, bien qu'il joue le rôle de professeur.

Nous l'engageons à quitter Nanterre et aller habiter à l'Académie française, c'est là un domicile connu.

A. HENNAPE.

A. M. G. L., de la "Fraternelle"

Ayez donc le courage de signer vos articles, je pourrai vous répondre et peut-être, vous qui êtes assez plat pour faire supposer qu'un homme qui écrit par conviction et pour répondre à des grossièretés, le fait par intérêt mesquin, êtes vous un de ceux qui en avez quémandé et obtenu... et agissez vous ainsi pour vous faire rincer le bec.

A moi de vous appliquer cette phrase sur mes instances personnelles réitérées, tenaces, j'espère bien finir par vous démasquer car votre critique de la phrase « faire asséoir fraternellement (à la Fraternelle) à la même table les ennemis politiques de la veille et du lendemain », me fait supposer que vous êtes du même bord que celui que vous défendez si maladroitement, et que par conséquent, vous n'êtes pas républicain.

A. HENNAPE.

SAPEURS - POMPIERS

Voici le résultat de la revue du matériel passée par M. le commandant Cherrier, l'autre dimanche:

Le commandant demande l'achat à bref délai

- 1° d'une pompe aspirante et foulante;
- 2° d'un casque respiratoire;
- 3° d'une échelle à coulisse à 3 plans.

Il considère cet engin comme absolument nécessaire.

Il fait ressortir la nécessité d'agrandir la remise des pompes actuelles, déjà insuffisante et qui ne pourrait pas contenir le nouveau matériel que doit acquérir prochainement la commune de Nanterre.

Cabinet de M. Edouard Lambert
18, Boulevard du Levant 18
NANTERRE

AFFAIRES LITIGIEUSES — RECOURVEMENTS
VENTE & LOCATION DE PROPRIÉTÉS

LOCATIONS DE SUITE VENTES

Grande MAISON comprenant salon, petit salon, salle à manger, cuisine, offices; au 1^{er}, 5 chambres, cabinet de toilette, salle de bains, billard; au 2^e, 6 chambres de dom., Belvédère; Jardin boisé de 4000 mètres. — 3.000 fr.

MAISON de campagne à 6 minutes de la gare, avec jardin de 400 m., très spacieuse et sans humidité, 5 pièces au rez-de-chaussée, autant au 1^{er}. 900 fr.

MAISON avec jardin de 700 m. en plein rapport, à proximité du ch. de fer et du tramway. Location exceptionnelle, 700 fr.

Deux grands PAVILLONS, bien situés, pouvant convenir à nombreuse famille. — 1.600 et 2.000 fr.

MAISON de campagne, construction élégante, à 10 min. de la gare et du tramway, 4 pièces au r.-de-ch., 3 chambres et 2 cabinets au 1^{er}. Grenier. — Jardin fruitier de 750 m. — 900 fr.

Grand APPARTEMENT centre du pays, admirablement situé au 1^{er}, avec pet. jardin 500

Petits APPARTEMENTS confortables de 300 à 400 fr. sur le boulevard, 5 minutes de la gare.

S'adresser, 18, boulevard du Levant

BONNE COUTURIÈRE DE PARIS venant NANTERRE offre ses services pour toute espèce de travail habitier en robes, costumes, jaquettes, peignoirs, Jupons, etc., soit à façon, soit en fournissant.

Spécialité de COSTUMES TAILLEUR Prix modérés — Travail soigné — Cachet des grandes Maisons

M. AZAN Rue du Vieux-Pont — Villa Hébert

NOTA. — On peut écrire pour les Commandes, on se rend chez les clients

PASQUIER, horloger 7, Rue Sadi-Carnot NANTERRE

Réparations de Montres, Pendules et Bijoux.

REMONTAGE DE PENDULES à l'année.

ON DEMANDE Bonne à tout faire, sachant faire bonne cuisine et une Bonne d'enfant. — Bonnes références demandées. — Bons gages.

Grand COMPAGNIE de MACHINES A COUDRE de tous les systèmes, derniers perfectionnements, garanties 5 ans, payables deux francs par semaine. 15 % d'escomptes au comptant. — VELOCIPÈDES usine à vapeur à Vincennes. — Bureaux à RUEIL, 24, rue de Nanterre, dirigé par M. Edouard PASSA, mécanicien diplômé. — Echanges, réparations, réglage. Apprentissage gratuit.

ON DEMANDE des placiers conditions très avantageuses.

Grand Magasin de chaussures 56, Rue du Chemin-de-Fer. 56

Ancienne Maison FROMONT

MAUMONT Succ^r

Chaussures de fatigue et de luxe Spécialité pour dames, fillettes et enfants

Tous les articles se recommandent par la qualité du soin de la confection et leurs prix modérés.

VIDANGES A VAPEUR DE RUEIL Rue des Chateaupieds — Avenue du Chemin-de-Fer

ANCIENNE MAISON V^e BALLAY ALEXANDRE LE BOTMEL

SUCESSEUR

SPECIALITÉ POUR EPOISEMENT DE PIÈCES D'EAU, PURINS ET CITERNES PRIX: 5 FRANCS le METRE CUBE

PRÊTS sur signature à toutes personnes solvables. 4 0/0, rien d'avance. Ecrire: l'Immobilière, 45, rue Rochechouart, PARIS.

Pris à l'usine Rendu en cave Livraison à domicile

Par 50 hectolitres, les prix rendus en cave seront diminués de 0,05 Par 100 hectolitres, les prix rendus en cave seront diminués de 0,10

Installations de gaz complètes fournies par la Compagnie

Pour 1 bec et 1 fourneau, location mensuelle 1 fr. 25 Pour 3 becs et 1 fourneau, location mensuelle 1 fr. 50

NOTA. — La longueur développée du tuyautage ne devra pas comporter plus de trente mètres pour chaque installation.

En plus de ces locations, l'abonné n'a à payer chaque mois que le gaz consommé.

A Louer de suite Bachelet père

Pièce de 80 mètres de superficie, au rez-de-chaussée pour magasin de réserve ou industrie 6, rue St-Denis, près la Mairie S'adresser dans la Maison.

ENTREPRENEUR DE MAÇONNERIE & MARBRERIE 67, rue du Chemin-de-Fer

INSTALLATION, NEUF & ENTRETIEN D'USINES EN TOUS GENRES

BARON, Constructeur-Mécanicien Médaille d'Or — Paris 1895

Travaux de précision, Pièces de tours sur bois et tous métaux — Travail à façon

USINE A VAPEUR Bicyclettes et Tandems sur commandes — Réparations de Cycles

15, RUE SAINT-GERMAIN — NANTERRE

PEINTURES CHIMIQUES LIQUIDES PRÊTES A L'EMPLOI pour les travaux de Bâtiment, Carrosserie, Cycles Meubles, Outils, etc.

LA MANGANINE, couleur à l'huile très brillante et solide

PEINTURES AU VERNIS LA RESISTANTE, Couleur à la colle en 14 nuances

PEINTURE PORCELAINE — Peinture pour tuyaux de poêles

URALDA seu.e véritable PEINTURE EMAIL VERNIS EMAIL à FROID, SICCATIF pour PARQUETS ENDUITS, COULEURS HUILES, VERNIS, MASTICS, OCRFS, etc.

CARBURE DE CALCIUM Pour Appareils et Lanternes

DAZEVILLE 17, rue du Bois NANTERRE

NE PAS CONFONDRE. retenir l'adresse exacte: 17 RUE DU BOIS

GROS LOT: 500.000 FRANCS (Pour tous et à la portée de tous)

Pour 5 fr. on reçoit 5 numéros part. 1^{er} tirage 15 juin prochain, des PANAMA A. LOTS avec PRIME UTILE et GRATUITE, 1 lot de 250.000 fr., 1 lot de 100.000 fr., 2 lots de 10.000 fr., 2 lots de 5.000 fr., 5 lots de 2.000 fr., 50 lots de 1.000 fr., 61 lots gagnants. — Copropriété des titres. Sécurité absolue. Ass. part. — Ecrire de suite à BRESSOUX, banquiers, 58, rue de Maubeuge, PARIS.

ÉLEVAGE DES BERGÈRES 5, Rue de la Croix — NANTERRE

Spécialités de l'ANDALOUSE BLEUE et de LA MOSKOVA (Faverolles, Type unique, Brahmas) herminé à Manchettes Médailles d'argent (expositions internationales d'apiculture, Paris 1896-97-98)

Andalouse bleue..... 0 fr 50 pièce La Moskova..... 0 40 » Autres Races pondueuses 0 25 »

CEUFS A COUVER La Moskova..... 0 40 » Autres Races pondueuses 0 25 »

POUSSINS, COQUELETS & POULETTES A VENDRE Œufs frais du jour garantis, pour enfants et malades Imp. HUBY, 22, r. Maurepas, Rueil et 36, r. St-Germain, Nanterre

OMNIBUS DE FAMILLE 6 places. S'adresser, 6 boulevard de la Malmaison, à RUEIL (Seine-et-Oise).

en parfait état de Neuf Très Bonne Occasion, à Vendre 160 fr.

S'adresser chez M. LIGOT, 2, boulevard des Sycamores.

jeune fille, au courant de la couture, demande des journées, de préférence chez couturière. S'adr. 18 bd du Levant.

L. GÉNARD 10, Rue St-Germain, 10 NANTERRE

CYCLES NEUFS et Réparations en tous genres Pièces détachées

TRAVAIL SOIGNÉ & A FAÇON Électricité et Téléphone

E. LEGLÈRE Entrepreneur de Peinture 15, boul. du Couchant

Travaux à forfait. Prix modérés

On achète toute espèce de mobiliers, objets d'art, bronzes, pianos, tapis et autres, du bon au courant et débarras. — Ecrire à M. Azan, rue du Vieux-Pont, à Nanterre, qui se rend aussi à domicile.

Mr & Mme PERARDEL AGENCE

Vente et Location DE MAISONS 33, Boulevard du Couchant

VINS DE PROPRIÉTAIRE ROUGE 8^e naturel, 70 francs la pièce de 220 litres fût perdu

BLANC sec 9^e naturel 85 francs la pièce de 220 litres fût perdu

pare schetter, congé et Port payé. Paiement 90 jours net c-contre remboursement 3 0/0 escompte.

S'adresser à M. le Régisseur du domaine du Fontil, près Aubais (Gard).

lit cuivre de 1 m. 10 avec matelas et trois pièces plume; belle bicyclette à déjeuner argent 1^{er} titre; bicyclette bonne marque mod. 1899; goudron de salon; articles de cave, cassés à bouteilles, égouttoir en fer, etc.; grande lessiveuse; deux baquets; tables de fer pour jardin; tableaux courants pour salle à manger et grande cuisinière en fer. — S'adresser à M. Azan, villa Hébert, r. Vieux-Pont, à Nanterre.

UNION

DES
Commerçants et Industriels
DE NANTERRE

Discours prononcé par M. Gauss, président, au banquet du samedi 30 avril :

Mesdames, Messieurs,
Je vous remercie, Mesdames, d'avoir bien voulu par votre présence, rehausser l'éclat de notre petite fête de famille. Je me plais à croire que vous garderez un bon souvenir de cette soirée, et que vous ne nous tiendrez pas rigueur que nous ayons remis le bal à une date ultérieure, par suite d'événements qui en auraient pu troubler l'harmonie.

Nous remercions vivement M. Féron, Conseiller général du canton de Puteaux, ne puisse pas ce soir être avec nous, nous lui adressons toute notre gratitude du témoignage de sympathie qu'il nous assure.

J'adresse également tous nos remerciements à Messieurs les délégués des Unions commerciales d'Asnières, de Gennevilliers, de Courbevoie, de la Fédération ; à M. Gautier, président de la Société de Secours Mutuels, à M. Bizot, président de la Fraternelle, à M. Caroni, président de la fanfare, à tous nos membres actifs et honoraires en un mot à tous nos concitoyens de Nanterre qui ont bien voulu nous donner un témoignage de sympathie en venant ici fraterniser avec nous.

Comme vous le savez, le but de l'Union est de rester, en tant que société, en dehors de la politique militante ; mais nous ne pouvons nous désintéresser des questions économiques et notre programme se résume dans l'application du premier principe républicain.

L'égalité de tous devant la loi.
Nous ne pouvons admettre qu'une catégorie de citoyens, jouissent, en vertu d'une loi de 1872 d'un véritable privilège qui leur permet de soustraire annuellement plus de 200 millions au trésor public ; pendant qu'une autre catégorie de citoyens est garrottée par une législation qui date de plus d'un siècle, pour qu'il leur soit commun n'être pas, et est traitée en paria. En un mot ces citoyens sont les assujettis d'une administration fiscale, procédurière et vexatoire.

À côté de ces questions purement professionnelles, nous voudrions voir la modification de certaines lois.
Est-il admissible que certaines associations, sous le paravent d'une philanthropie fictive fassent acte de commerçants sans en avoir les charges, sans en encourir les risques, et laissez-moi dire, les dangers ; car le Tribunal de Commerce guette le commerçant infortuné, lui enlève sa considération, son honneur.

Nous autres également, voudrions voir le petit commerce plus protégé qu'il ne l'est par les pouvoirs publics dont l'indifférence désole les plus patients.

Ce sont les petits commerçants qui paient le plus d'impôts, alors que les grands magasins et les grands bazars en tous genres paient de 0,30 à 0,35 0/0 du chiffre d'affaires et que le petit boutiquier paie, lui, de 1 1/2 à 2 0/0, tout en supportant des charges de loyer proportionnellement plus lourdes. La lutte n'est donc pas égale ; et pour équilibrer les charges et droits, il est indispensable que la répartition des impôts soit minime pour les petits commerçants, un peu plus forte pour les moyens et plus grande pour les grands.

Pour atteindre ce but, les pouvoirs élus de toute échelle peuvent nous aider. Ce sont eux qui doivent tenir compte de nos vœux, et ne pas croire qu'en les laissant dormir dans les cartons administratifs, ils remplissent leur mandat, accomplissent leur devoir.

Entre dans des considérations peu gaies, Mesdames, mais vous comprendrez que je dois devant nos concitoyens, nos amis, nos représentants, saisir l'occasion qui m'est offerte de leur exposer les motifs des revendications.

C'est ainsi que la loi sur les accidents de travail, dont la lecture vous fatiguerait, contient des dispositions qui placent le patron, l'employeur dans une situation telle qu'il est obligé de péter sur son cœur quand un père de famille se présente pour du travail et envers lequel il sera tenu, selon les charges familiales, à une indemnité d'autant plus grosse qu'elle met le futur condamné à la payer dans la triste obligation de refuser des bras vaillants et à ne prendre que des collaborateurs célibataires ou mariés sans enfants.

Je termine et je lève mon verre à vous, Mesdames, à notre chère cité, au commerce français, à notre Patrie.

Discours de M. Ferrand, député :

Mesdames, Messieurs,
En écoutant votre président, je me suis retracé le tableau exact de vos souffrances, lesquelles sont, par plusieurs points, tout semblables à celles du paria, car l'on vous traite en paria. La cause de vos misères réside dans le manque de liberté d'Association. Après un siècle écoulé, nous ne procédons pas encore assez au nom de l'égalité. Si nous avions cette liberté, nous ne constaterions pas aujourd'hui la situation inique qui est faite au petit commerce, que les législateurs n'ont pas su protéger.

Vos unions groupées en fédérations nombreuses, rayonnant dans toute la France, auront un jour, il faut l'espérer, de grands résultats ; vous êtes les ouvriers naturels de la prospérité nationale, et à ce titre, les pouvoirs publics vous doivent aide et protection.

Le collectivisme, l'antithèse de votre situation dans la société, est une utopie que nous devons combattre, parce qu'elle menace notre commerce, notre industrie, parce qu'elle fait courir un danger immense à la prospérité publique, au génie national.

M. le député, entrant dans les détails, met au point la situation commerciale du pays, et termine par cette péroraison : « En avant, Fédérations du commerce et de l'industrie, vous avez le droit au succès de votre bonne cause, parce que vous êtes les ouvriers de la fortune publique, parce que vous représentez les grands intérêts de la propriété d'une nation. »

Société Coopérative « LA RUCHE »

Par décision du Conseil d'Administration, en date du 24 Avril, l'Assemblée Générale a été fixée au Samedi 13 Mai, à 8 heures et demie très précises du soir, Salle de la Mairie.

ORDRE DU JOUR :

Lecture du procès-verbal de la dernière Assemblée.
Compte rendu financier.
Rapport du Conseil d'Administration.
Rapport de la Commission de Surveillance.
Approbation des Comptes de l'Exercice.

Tout actionnaire est tenu d'assister aux Assemblées ou de s'y faire représenter sous peine de 0,25 d'amende.
Le Magasin sera formé le 14 Mai, à 1 heure du soir

6^{ME} EXERCICE

BILAN DE LA SOCIÉTÉ AU 31 MARS 1899

ACTIF		PASSIF	
Actions disponibles.....	8,076 85	Capital.....	15,000 »
Cautonnement au Gaz.....	25 10	Adhérents.....	297 55
Sacs en Papiers (une action).....	50 »	Dû à divers fournisseurs.....	1,320 80
Matériel.....	1,883 90	Réserve sociale.....	2,488 05
Frais de Réparation.....	868 95	Réserve individuelle.....	1,282 45
En Caisse chez le Trésorier.....	6,807 75	Caisse de Prêt.....	719 20
En Caisse au Magasin.....	496 30	Bénéfices à Répartir.....	10,178 45
Versement du Délégué.....	100 »		
Verrier Ouvrière.....	150 »		
Marchandises à l'Inventaire.....	12,827 65		
	31,286 50		31,286 50

OPÉRATIONS DU MAGASIN

Marchandises en magasin au 31 mars 1898.....	8,006 40	Marchandises sorties.....	114,640 95
Marchandises entrées.....	100,808 90	En Magasin au 31 mars 1899.....	12,827 65
Frais généraux.....	8,474 85		
Bénéfices à répartir.....	10,178 45		
	127,468 60		127,468 60

Détail des Frais Généraux

Assurance.....	76 85
Chauffage.....	148 95
Gaz.....	224 65
Loyer.....	800 »
Personnel.....	4,809 55
Comptable.....	437 50
Délégué.....	520 »
Blanchissage.....	126 15
Sacs, Papier et Bouchons.....	767 80
Imprimés.....	83 10
Caisse des Ecoles.....	30 »
Pourboires pour Livraisons.....	121 30
Divers.....	320 »
	8,474 85

RÉPARTITION

ACTIF	PASSIF		
Bénéfices à répartir.....	10,178 45	Intérêts sur actions 4 0/0.....	178 »
		Intérêts sur Réserve individuelle.....	38 50
		Réserve Sociale, prélèvement 15 0/0.....	1,494 30
		10 Parts au Conseil d'Administration, au Conseil de Surveillance et au Personnel.....	846 75
		5 Parts à la Réserve individuelle.....	423 40
		5 Parts à la Caisse de Prêt.....	423 40
		80 Parts aux Sociétaires.....	6,767 60
		A nouveau.....	6 50
			10,178 45

Soit 6 % sur une vente de 112.793,30

BÉNÉFICES distribués aux SOCIÉTAIRES du 31 Mars 1894 au 31 Mars 1899
31,062 fr. 50

Vérité par nous et certifié conforme aux écritures
La Commission de Contrôle,
CHEVALLIER, DE GRANDSAIGNE, PÉRON.
Le Conseil d'Administration,
CAZEDONNE, CLAVE, DE COURCY, DUPOUR, LANGLOIS, LEBOURDONNEC, LENORMAND, LOUIS (Ch.), MATHIAS, MEUNIER, ROYER, VILLETTE.
N.B. — Toute action libérée avant le 10 Mai sera délivrée à l'Assemblée Générale. — Les Sociétaires sont tenus de déposer leurs actions au Siège social avant le 5 Mai (décision du Conseil).

BANQUET DU SYNDICAT de la PRESSE SUBURBAINE

Le dimanche 26 avril dernier, à ce lieu, chez Brébant, le banquet du Syndicat de la Presse Suburbaine. Quoique en ayant avancé la date, il a de nouveau coïncidé, cette année, avec le banquet des officiers des sapeurs-pompiers, ce qui nous a privé de la présence des préfets de la Seine et de quelques sénateurs, députés, conseillers généraux et d'arrondissement et maires des communes suburbaines.

La grande salle du haut présentait, en y entrant, un très joli coup d'œil. De place en place, sur la table, des fleurs alternaient avec des pyramides de fruits et biscuits. Au milieu on remarquait une pièce très curieuse agencée par M. Paul Magnénoz, c'était un cuirassé en miniature, pas en sucre, ni en carton, avec sa mâture, ses cheminées, ses canons, ses blindages, etc., et tout pavé, ayant à son bord deux amiraux (français et russe), et sur lequel on lisait *Le Lockroy*. Le ministre de la marine a été agréablement surpris de cette attention et s'est écrié plaisamment : « Eh ! mais, le voilà l'amiral Lockroy ! »

Le banquet de cette année avait un caractère plus officiel, le gouvernement s'y trouvait représenté. M. Dhavernas, officier de l'instruction publique, président du Syndicat, avait à sa droite le commandant Meaux de Saint-Marc, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'instruction publique, et à sa gauche M. Lockroy, officier de la Légion d'honneur, ministre de la marine. En face, le baron Textor de Ravisi, commandeur de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction Publique, doyen de la Presse coloniale, avait à sa droite, M. Pol Neveux, chef adjoint du cabinet et délégué du ministre de l'Instruction Publique et des beaux-arts, et à sa gauche, M. Jourdan, délégué du ministre du commerce. Venaient ensuite : MM. le docteur Brémont, président de l'association de la presse scientifique ; Gromier, député, Georges Buisson, officier de l'Instruction Publique, représentant le Président de la République, président du Syndicat de la presse républicaine périodique ; Maillard, conseiller d'arrondissement ; le cheik J. Sanna Abou Naddara, officier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, publiciste égyptien ; Albert Rousseau, secrétaire de l'Union méditerranéenne ; Félix Rosset, directeur de l'Exposition avant la lettre ; Mme Hortensia Galmache, du Journal d'Asnières ; MM. Gondry du Jardinier, vice-président du Syndicat, directeur de l'Indépendant de la Banlieue ; Ch. Chollier, député des colonies ; A. Hennape, maire de Nanterre, membre fondateur du Syndicat ; Boireau, architecte, membre d'honneur du Syndicat ; Molna, de la Société française de sauvetage, président de la section de Charenton ; Vidal Heynech ; Viteau, avocat-conseil du Syndicat ; Aug. Reyser, syndic ; Argoud, officier d'académie ; secrétaire général du Syndicat de la Presse républicaine parisienne ; Monvoisin, officier d'académie, syndic ; Sourbadère, Désiré-Bernard ; Nicolalides, officier de l'Instruction publique, directeur de l'Orient et de la Turquie, très connu par ses fêtes orientales au jardin turc ; Paul Vibert, explorateur ; Dozieux, auteur dramatique ; Leclerc, directeur de l'Echo de la Banlieue ; Huby, directeur du Journal de Nanterre ; L. Rizier, syndic ; G. d'Avignon, du journal le Tribunal de Montreuil, et d'autres rédacteurs à divers journaux du Syndicat, dont je regrette de ne pas avoir les noms.

Le repas, bien ordonné par M. Jeann, s'est passé au milieu d'une conversation générale et entre voisins, et la cordialité la plus confraternelle n'a cessé d'y régner.

Au dessert, au moment où le Champagne pétillait dans les coupes, M. Dhavernas, président du Syndicat de la Presse suburbaine a prononcé le discours suivant :

Madame, Messieurs,
Au nom du Syndicat de la Presse suburbaine, permettez-moi, en deux mots, de résumer, les discours les plus courts sont les meilleurs, d'adresser aux personnages illustres, et aux amis qui ont bien voulu nous témoigner leur précieuse sympathie en assistant à ce banquet, l'expression de notre reconnaissance et à tous ceux que des circonstances diverses ont empêchés de se joindre à nous nos sincères regrets.

La Presse suburbaine est une presse spéciale, touchant par certains côtés (l'information) à la Presse parisienne, mais se rapprochant davantage de la Presse départementale, à raison des questions locales qui tiennent une si grande place dans toutes les feuilles de la périphérie.

Le plus généralement hebdomadaire, elle ne peut constituer un moyen d'existence pour ceux qui la composent. Aussi, à de rares exceptions près, les journalistes de la banlieue sont des volontaires qui, s'ils pêchent quelquefois par la forme ou par la violence des expressions, ont au moins le grand mérite d'être sincères et désintéressés.

Aussi, de tout temps, les professionnels les ont-ils tenus à l'écart, bien que reproduisant souvent, sans en indiquer la source, les premiers parues en banlieue et oubliant trop que certains amateurs tiennent une place très honorable à côté des artistes.

De là s'est fait sentir la nécessité d'un groupement et est né le Syndicat de la Presse suburbaine.

Vous justifiez, Messieurs, par votre présence, la création de cette association. C'est certainement parce que vous avez compris, parce que vous vous êtes rendu compte du rôle important que joue la Presse suburbaine dans les questions politiques, élections sénatoriales principalement, et dans les questions d'administration départementale et communale que nous avons le légitime orgueil de voir à cette table : le représentant de M. le Président de la République, qui a voulu nous prouver qu'il ne se désintéressait de rien de ce qui est utile ; M. le ministre de la Marine, notre éminent confrère M. Lockroy, qui sait combien préoccupe une grande partie de nos populations la question si importante de Paris-Port-de-Mer ; M. le Ministre de l'Instruction publique, qui s'est fait représenter parce qu'il n'ignore pas de quelle sollicitude la Presse suburbaine entoure les écoles, qui sont la vie et l'avenir de la France ; le représentant de M. le ministre du Commerce et de l'Industrie, qui sait combien sont intéressants les industriels et les commerçants de nos régions ; M. le baron Taylor de Ravisi, doyen de la Presse coloniale, qui daigne quelquefois collaborer à nos feuilles ; MM. le docteur Brémont et Buisson, présidents de Syndicats de presse, qui ont tenu à nous témoigner leur sympathie ; M. Bouret, l'aimable propriétaire qui donne à notre Syndicat une hospitalité tout économe ; M. Viteau, notre avocat-conseil, auquel nous créons des loisirs par notre sagesse, etc., etc.

Parmi les absents qui sont trop nombreux, nous devons tout d'abord citer M. René Goblet, ancien président du Conseil des ministres, qui, malheureusement pour le pays, a renoncé à la politique et s'est retiré en province ; MM. les Préfets de la Seine et de Police, retenus au banquet des officiers de sapeurs-pompiers ; MM. les sénateurs Barodet, Bassinet, Lefèvre, Poirrier, Prévot, Ranc, qui, tous ont adressé une charmante lettre d'excuses ; MM. les députés Stanislas Ferrand, Laloue, Henri Mager, Solier ; de nombreux conseillers généraux, conseillers d'arrondissement et maires de la périphérie.

L'année prochaine, nous l'espérons, nous ne coinciderons plus avec le banquet des pompiers.

Je lève mon verre en l'honneur de M. le Président de la République, de M. Lockroy et de tous les amis de la Presse suburbaine.

D'unanimes applaudissements ont accueilli les toasts de notre président comme certains passages de son discours.

M. le baron Textor de Ravisi veut porter deux toasts, comme doyen de la Presse coloniale ; car, dit-il, mes premiers écrits datent de 1844 avec M. H. de Maudduit ; j'écrivais alors, étant marin, sous le couvert de l'anonymat ; les règlements s'opposant à ce qu'un soldat se fit journaliste — et je demandais, alors, que les troupes de l'infante-

rie de marine fussent pourvues du même fusil que les troupes de terre ; car nous n'avions que des fusils à pierre.

A titre de doyen, je porte donc un toast à la presse suburbaine qui a une grande importance et se manifeste par 37 journaux. La banlieue était autrefois à la place même où nous sommes, puis elle a franchi l'enceinte de Philippe-Auguste et aujourd'hui elle tient un immense espace et possède plus d'un million d'habitants... Fait ressortir l'utilité de la Presse suburbaine, boit à sa prospérité... Je bois, dit-il, au Président de la République, à M. Meaux de Saint-Marc, qui le représente, à mon camarade, M. Lockroy, et à l'union de tous les Français.

De chaleureux applaudissements ont accueilli cette patriotique péroraison. M. Hennape, maire de Nanterre, porte un toast à la presse tout entière qui est représentée au banquet, à la Presse coloniale, celle de Paris, de la banlieue, des départements et de l'étranger, aux membres du Gouvernement et à ses représentants, aux maires qu'il a l'honneur de représenter et fait des vœux pour l'union de la Presse suburbaine avec la Presse parisienne.

Le docteur Brémont prend la parole en qualité de président de la Presse scientifique. Je salue en son nom dit-il le membre du gouvernement qui, en même temps qu'il est ministre est journaliste. Sa place est véritablement parmi nous et je le remercie d'être venu. Je bois à la santé du représentant de la République, à celle de M. Lockroy et à la Presse.

M. Maillard, conseiller d'arrondissement, demande à M. le ministre Lockroy s'il se rappelle qu'en 1870-71 a été fondée la ligue de l'Union Républicaine... Après la guerre, dit-il, nous fûmes placés entre les deux partis. Je me souviens du concours que M. Lockroy a bien voulu nous donner, nous avons toujours su apprécier ses services et cela rajoint notre patriotisme... Heureux de serrer la main du ministre de la Marine et boit à la presse suburbaine.

Le cheik Abou Naddara en son langage oriental si imagé ne veut pas abuser il sera bref comme le roi Pépin. Ne s'attendant pas à rencontrer M. Lockroy, un ancien ami qui l'a présenté à Victor Hugo.

Il considère M. Lockroy comme un garibaldien accompli, maniant superbement la plume et l'épée. Le cheik ne veut pas parler politique, mais il tient à dire que la France est une nation amie qui a laissé de bons souvenirs sur les bords du Nil et qu'elle saura toujours maintenir les tentatives belliqueuses.

Il nous lit le sonnet suivant :
Pour moi c'est une bonne aubaine
D'être au milieu de gens de cœur
Et c'est la Presse Suburbaine
Qui m'accorde ce grand bonheur
Muse, quitte ton Nil, ta plaine
Que désolent les naufrageurs
Et viens sur les bords de la Seine
Chanter la France avec ardeur.

L'Egypte aime cette puissance
Autant qu'elle exerce Albion ;
L'une veut son indépendance
L'autre veut sa soumission.
Buvois donc, ô muse, à la France,
La généreuse nation.

Son dernier mot est un souvenir pour l'Egypte dont il veut l'indépendance contre ceux qui veulent sa soumission. Il porte un toast à tous les convives et leur fait offrir en souvenir son livre sur Paris.

M. Lockroy clot la série des discours : Madame, Messieurs, en venant ici je me vois en possession d'un privilège ; car après une vie très remplie et agitée par les événements, j'en suis venu à coup au milieu d'amis qui tous ont combattu à nos côtés le bon combat. Depuis que je suis arrivé, j'éprouve une joie reconfortante. En entrant, une surprise agréable a frappé mes yeux.

Ce vaisseau au milieu de cette table, tout pavé de drapeaux de toutes les nations, sur lequel mon nom est inscrit en lettres d'or, à bord duquel j'aperçois l'amiral Lockroy, a profité sur moi l'effet d'un courant sympathique et j'en suis touché. Plus ma surprise est extrême en voyant

le cheik Abou Naddara représenter la banlieue de Paris, l'Egyptien qui représente admirablement l'esprit de Paris, lequel se réjouit par le monde entier et par conséquent se trouve être banlieue de Paris. Je suis heureux de lui serrer la main. J'ai conservé un très bon souvenir du temps passé en remontant le Nil, au milieu de cette population si douce de l'Egypte... Je suis, vous le savez, resté journaliste de cœur. Lorsqu'on se fait journaliste, c'est dans un but désintéressé, par amour de la mission et du devoir à remplir. J'ai une très grande sympathie pour tout ce qui touche le journalisme... En ayant sous les yeux l'emblème de l'armée navale, je Syndicat et j'en conclus qu'il voudrait bien voir ma flotte venir dans la banlieue.

Je ne vois pas pourquoi Paris ne serait pas la rivale de Londres et de New-York. Cela peut se réaliser à la condition d'avoir l'argent nécessaire.

Le ministre termine en buvant à la Banlieue, à la Presse suburbaine et à sa prospérité.

La spirituelle improvisation de M. Lockroy a été très applaudie et c'est sous la bonne impression des divers toasts que les conversations ont repris plus intimes, commentant particulièrement la question de Paris port de mer, tout en savourant le moka et en fumant de très bons londrés. Puis les invités et convives ont pris congé de notre président le remerciant du bon accueil reçu par les membres du Syndicat.

G. d'AVIGNON.

Le ministre termine en buvant à la Banlieue, à la Presse suburbaine et à sa prospérité.

La spirituelle improvisation de M. Lockroy a été très applaudie et c'est sous la bonne impression des divers toasts que les conversations ont repris plus intimes, commentant particulièrement la question de Paris port de mer, tout en savourant le moka et en fumant de très bons londrés. Puis les invités et convives ont pris congé de notre président le remerciant du bon accueil reçu par les membres du Syndicat.

G. d'AVIGNON.

Le docteur Brémont prend la parole en qualité de président de la Presse scientifique. Je salue en son nom dit-il le membre du gouvernement qui, en même temps qu'il est ministre est journaliste. Sa place est véritablement parmi nous et je le remercie d'être venu. Je bois à la santé du représentant de la République, à celle de M. Lockroy et à la Presse.

M. Maillard, conseiller d'arrondissement, demande à M. le ministre Lockroy s'il se rappelle qu'en 1870-71 a été fondée la ligue de l'Union Républicaine... Après la guerre, dit-il, nous fûmes placés entre les deux partis. Je me souviens du concours que M. Lockroy a bien voulu nous donner, nous avons toujours su apprécier ses services et cela rajoint notre patriotisme... Heureux de serrer la main du ministre de la Marine et boit à la presse suburbaine.

Le cheik Abou Naddara en son langage oriental si imagé ne veut pas abuser il sera bref comme le roi Pépin. Ne s'attendant pas à rencontrer M. Lockroy, un ancien ami qui l'a présenté à Victor Hugo.

Il considère M. Lockroy comme un garibaldien accompli, maniant superbement la plume et l'épée. Le cheik ne veut pas parler politique, mais il tient à dire que la France est une nation amie qui a laissé de bons souvenirs sur les bords du Nil et qu'elle saura toujours maintenir les tentatives belliqueuses.

Il nous lit le sonnet suivant :
Pour moi c'est une bonne aubaine
D'être au milieu de gens de cœur
Et c'est la Presse Suburbaine
Qui m'accorde ce grand bonheur
Muse, quitte ton Nil, ta plaine
Que désolent les naufrageurs
Et viens sur les bords de la Seine
Chanter la France avec ardeur.

L'Egypte aime cette puissance
Autant qu'elle exerce Albion ;
L'une veut son indépendance
L'autre veut sa soumission.
Buvois donc, ô muse, à la France,
La généreuse nation.

Son dernier mot est un souvenir pour l'Egypte dont il veut l'indépendance contre ceux qui veulent sa soumission. Il porte un toast à tous les convives et leur fait offrir en souvenir son livre sur Paris.

M. Lockroy clot la série des discours : Madame, Messieurs, en venant ici je me vois en possession d'un privilège ; car après une vie très remplie et agitée par les événements, j'en suis venu à coup au milieu d'amis qui tous ont combattu à nos côtés le bon combat. Depuis que je suis arrivé, j'éprouve une joie reconfortante. En entrant, une surprise agréable a frappé mes yeux.

Ce vaisseau au milieu de cette table, tout pavé de drapeaux de toutes les nations, sur lequel mon nom est inscrit en lettres d'or, à bord duquel j'aperçois l'amiral Lockroy, a profité sur moi l'effet d'un courant sympathique et j'en suis touché. Plus ma surprise est extrême en voyant

le cheik Abou Naddara représenter la banlieue de Paris, l'Egyptien qui représente admirablement l'esprit de Paris, lequel se réjouit par le monde entier et par conséquent se trouve être banlieue de Paris. Je suis heureux de lui serrer la main. J'ai conservé un très bon souvenir du temps passé en remontant le Nil, au milieu de cette population si douce de l'Egypte... Je suis, vous le savez, resté journaliste de cœur. Lorsqu'on se fait journaliste, c'est dans un but désintéressé, par amour de la mission et du devoir à remplir. J'ai une très grande sympathie pour tout ce qui touche le journalisme... En ayant sous les yeux l'emblème de l'armée navale, je Syndicat et j'en conclus qu'il voudrait bien voir ma flotte venir dans la banlieue.

Je ne vois pas pourquoi Paris ne serait pas la rivale de Londres et de New-York. Cela peut se réaliser à la condition d'avoir l'argent nécessaire.

Le ministre termine en buvant à la Banlieue, à la Presse suburbaine et à sa prospérité.

La spirituelle improvisation de M. Lockroy a été très applaudie et c'est sous la bonne impression des divers toasts que les conversations ont repris plus intimes, commentant particulièrement la question de Paris port de mer, tout en savourant le moka et en fumant de très bons londrés. Puis les invités et convives ont pris congé de notre président le remerciant du bon accueil reçu par les membres du Syndicat.

G. d'AVIGNON.

TOMBOLA
au profit de la Crèche communale
TIRAGE
AUJOURD'HUI DIMANCHE
à 2 heures 1/2
dans la grande Salle de la Mairie
Pendant le tirage, Concert par la fanfare municipale des Sapeurs-Pompiers
La Liste des numéros gagnants sera mise en vente Lundi à partir de midi aux bureaux du journal et chez les marchands de journaux de la localité.
Acte de Probité
Le jeune Henri Stip, âgé de 9 ans a trouvé place de la Fête le 5 Mai, et déposé à la mairie, une montre avec chaîne.
Nos félicitations à ce jeune garçon, fils d'honnêtes travailleurs de notre localité.
ETAT-CIVIL
NAISSANCES. — Guérin, Marie, rue du Chemin-de-Fer, 15. — Bruyère, René, rue du Chemin-de-Fer, 32. — Boulanger, Ernest, avenue de la République, 75. — Maderer, Pauline, route de Paris, 65. — Bastien, Marie, avenue de la République, 75. — Blé, Berthe, rue du Chemin-de-Fer, 15.
PUBLICATIONS. — M. Châtagnes, à Paris, Mile Malart, à Nanterre. — M. Flamand, et Mile Grenier, à Nanterre. — M. Taffinat et Mile Leclercq, à Nanterre. — M. Le Pape, et Mile Le Cam, à Nanterre.
MARIAGES. — M. Maugé et Mile Fortier, à Nanterre. — M. Baehi, à Puteaux, et Mile Chamontin, à Nanterre.
DÉCÈS. — Mme Dreux, 21 ans, avenue de Puteaux, 49. — M. Poinet, 66 ans, boulevard du Levant, 14. — M. Delahaye, 44 ans, r. du Docteur-Foucault, 7. — Mme Voisin, 24 ans, rue de Saint-Cloud. — Mme Rigaudi, 48 ans, route de Cherbourg, 19. — M. Blancheteau, 64 ans, rue des Venets, 7.

AVIS Tous les Vins qui se vendent
à Nanterre, chez M. L. CHAUVÉAU,
sont garantis naturels venant directement des Propriétaires.
Celui à 0 fr. 45 le litre, malgré son prix modique, peut satisfaire les palais les plus délicats.
Les Vins en fûts sont livrés directement par les Propriétaires. Celui vendu à 86 francs la pièce nue, rendu à domicile, est irréprochable.
MAGNIFIQUE AFFAIRE
A VENDRE Un terrain de 2,300 m. situé à l'avenue de Rochechouart, avec 45 m de façade, entouré murs et grille sur le devant. — S'adresser pour tous renseignements au Bureau du Journal.
Le Directeur-Gérant: E. HUBY